

Nom de la Mission : Etude du diagnostic d'impact environnemental et social dans le cadre du projet d'amélioration du système d'alimentation en eau potable et d'extension de la station de traitement des eaux de Ngaliema (ville de Kinshasa). Financement : Japan International Cooperation Agency (JICA)		Valeur totale du contrat :	
Pays :	RD Congo	Durée de la mission :	3 mois
Lieu :	Ngaliema (Kinshasa)		
Nom du Client :	CEP -O/ REGIDESO	Nombre total d'employés- mois :	3 h/m
Adresse du client :	59-63 Boulevard du 30 Juin Kinshasa/Gombe B.P. 12 599 Kinshasa 1	Valeur du contrat VSIA:	
Date de démarrage :	Janvier 2010	Nombre d'employés-mois fournis par le(s) partenaire(s) :	
Date d'achèvement :	Mars 2010		
Nom du/des partenaire(s) éventuel(s) :		Nom des cadres professionnels de VSi Afrique et fonctions : Environnementaliste : Jacques FRANSEN	
Descriptif du Projet : Le Projet de réhabilitation et d'extension de l'Usine de traitement des eaux de Ngaliema contribuera fortement à améliorer la situation sanitaire et socio-économique des communes concernées de la ville pour permettre une production de 110.000 m ³ /jour au lieu des 80.000 m ³ /jour actuellement avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> - 3 installations de pompage dans le fleuve Congo seront remplacées par une canalisation de DN 1000 supportée par une passerelle de pieux de manière à puiser l'eau à 150 ml de la berge ; - une nouvelle citerne de stockage de 3.600 m³ sera construite en parallèle au réservoir actuel de manière à porter le volume disponible à 4.800 m³ ; - 4 pompes de refoulement seront renouvelées ; - les installations d'injection de réactifs seront réhabilitées. <p>Afin de prendre en compte tous les problématiques socio-environnementales, un diagnostic d'impact environnemental et social a été élaboré par le consultant.</p> Descriptif des services fournis par notre personnel : <ul style="list-style-type: none"> - Aperçu du projet et de la situation de référence ; - Cadre légal, institutionnel et de planification ; - Méthodologie pour l'identification des impacts ; - Evaluation des impacts environnementaux ; - Mesures d'atténuation des impacts environnementaux ; - Programme de gestion environnementale et sociale des chantiers ; - Approche participative ; - Plan de relocalisation des occupants de la berge du fleuve. - Conclusions 			